CONCOURS - INFORMATIONS

Le **Centre de Gestion de Belfort**

organise un CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2ème CLASSE

le jeudi 12 mars 2026 (épreuves écrites)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Externe : être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V (CAP, BEP, ….) de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente
Concours externe également ouvert sans conditions de diplômes**, aux pères et mères de famille ayant 3 enfants** (Loi n°80-490 du 01 juillet 1980) **ainsi qu'aux sportifs de haut niveau** (Art. 28 de la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984)

Interne : ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui **justifient au 1er janvier 2026 d'une année au moins de services publics effectifs**

Si le candidat a le statut de personne handicapée, il devra fournir, pour pouvoir bénéficier des aménagements d'épreuves prévus par la réglementation, au plus tard 2 mois avant la date de la première épreuve, soit au plus tard le 12 janvier 2026 :

- la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) reconnaissant que le candidat a le statut de personne handicapée ou toute pièce attestant de sa qualité de personne reconnue handicapée,

- un certificat médical (**un formulaire à compléter est joint dans le dossier d'inscription**), délivré par un médecin agréé, constatant que l'intéressé n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité ou que les maladies ou infirmités constatées et indiquées au dossier médical de l'intéressé ne sont incompatibles avec l'exercice des fonctions d'adjoint administratif principal de 2ème classe. Ce certificat précisera également les aménagements nécessaires (majoration de temps, matériel, assistance…),

NOMBRE DE POSTES OUVERTS

10 postes répartis de la façon suivante : **5** pour le concours externe
5 pour le concours interne

PERIODE ET MODALITES DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

du mardi 07 octobre au **mercredi 12 novembre 2025 inclus**

Pour vous inscrire, vous pouvez :
- ✓ vous inscrire en ligne sur notre site internet **www.cdg90.fr** ou sur **www.concours-territorial.fr**

ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Adresse : Centre de gestion de la FPT, 29 boulevard Anatole France, CS 40322, 90006 BELFORT CEDEX

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Le **jeudi 20 novembre 2025** :

⇒ à 17h00, sur place ou
⇒ à minuit, par courrier « le cachet de la poste faisant foi ».